

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LE MONETIER LES BAINS
SEANCE DU VENDREDI 20 JUIN 2014 à 8 heures 30

DATE DE LA CONVOCATION : 13 juin 2014

Présents :

Anne-Marie FORGEOUX, maire

Roger GUGLIELMETTI – Catherine REBATEL – Carole CISSE, Adjoints

Edmond CADET – Alain BOITTE – Bruno BOUCHARD – Aurélie BERNARD –

Charlotte LANDRE – Aurélien VINCENT – Bernadette TELMON –

Patrick LESPINASSE

Procurations :

Christophe MARTIN à Roger GUGLIELMETTI

Margot MERLE à Anne-Marie FORGEOUX

Gilles du CHAFFAUT à Patrick LESPINASSE

Secrétaire de séance : Aurélien VINCENT

La séance est ouverte à 8 h 30, sous la présidence de Madame Anne-Marie FORGEOUX, maire.

Deux délibérations sont à rajouter à l'ordre du jour :

- Chapelle Saint André : dépose et conservation de tableaux et gravure
- Fontaine d'eau chaude : travaux d'entretien et réseaux

Approuvé à l'unanimité

1°/ Délibération n°058/2014 – Election des délégués et de leurs suppléants pour les Elections sénatoriales

Le Conseil Municipal, après le tour de scrutin, proclame :

Elus délégués titulaires : Anne-Marie FORGEOUX

Roger GUGLIELMETTI

Catherine REBATEL

Elus suppléants :

Edmond CADET

Carole CISSE

Bruno BOUCHARD

2°/ Délibération n°059/2014 – Désignation des membres à la CLECT de la Communauté de Communes du Briançonnais

Le Conseil Municipal désigne :

Roger GUGLIELMETTI, titulaire

Anne-Marie FORGEOUX, suppléante

pour représenter la Commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Approuvé à par 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS

(Bernadette TELMON, Gilles du CHAFFAUT et Patrick LESPINASSE)

3°/ Délibération n°060/2014 – Chapelle Saint André : dépose et conservation de tableaux et gravure

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'entreprise Toshiro Matsunaga, pour un montant total de 11 376 € TTC, le marché pour la dépose et les mesures conservatoires de 7 tableaux et d'une œuvre sur toile.

Approuvé à l'unanimité

4°/ Délibération n°061/2014 – Fontaine d'eau chaude : travaux d'entretien et réseaux

Le Conseil Municipal approuve le marché pour les travaux d'entretien et réseaux autour de la fontaine d'eau chaude, et retient l'entreprise Blanchard pour un montant de 10 064 € TTC.

Approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 8 h 55.